

À 11 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 22 NOVEMBRE 1989

(27)

Le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées se réunit aujourd'hui à huis clos à 15 h 40, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bruce Halliday (*président*).

*Membres du Comité présents:* Gilles Bernier, Maurizio Bevilacqua, Barbara Greene, Bruce Halliday, David Kilgour, Peter McCreath, Svend Robinson, Christine Stewart, Joseph Volpe, David Walker.

*Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Jack Stilborn et William Young, attachés de recherche.

Le Comité poursuit l'étude du projet de rapport sur le Programme de contestation judiciaire.

Par consentement unanime, il est convenu,—Que le projet de rapport, modifié, soit adopté.

Il est ordonné,—Que le président présente le rapport à la Chambre.

Par consentement unanime, il est convenu,—Que le Comité fasse tirer 5,000 exemplaires de son premier rapport à la Chambre, format bilingue tête-bêche, couverture Mayfair.

Par consentement unanime, il est convenu,—Qu'en application de l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de présenter une réponse complète au rapport.

Par consentement unanime, il est convenu,—Que le président soit autorisé à apporter des changements de forme au rapport sans en modifier la substance.

Par consentement unanime, il est convenu,—Que le président soit autorisé à retenir les services d'une firme pour la production du rapport sur audiocassettes.

Par consentement unanime, il est convenu,—Que si le rapport est déposé à la Chambre avant que la version imprimée ne soit accessible au public, des photocopies seront remises aux médias.

À 17 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Le greffier du Comité*

Marie Louise Paradis